



Rente viagère

Par Allexw

Bonjour, j'aimerais savoir si une rente viagère est obligatoirement liée à un bien immobilier ?

Mon père a divorcé de ma mère et est tenu de lui verser une rente viagère (ma mère n'étant pas capable de subvenir à ses besoins) et un notaire et demandé pour liquider les biens matrimoniaux.

Je vous remercie

Par yapasdequoi

Bonjour,

Non une rente viagère peut être mise en place pour des tas de raisons, pas uniquement suite à une vente en viager.

Une rente peut être fixée lors d'un divorce, même si de nos jours une prestation compensatoire est plus souvent accordée en capital.

A savoir, une rente viagère est versée tout au long de la vie de votre mère (= viagère) selon ce qui a été défini par le jugement de divorce. Si votre père décède avant votre mère, les héritiers de votre père hériteront de cette dette.

Pouvez-vous préciser ce que veut dire :

"et un notaire et demandé pour liquider les biens matrimoniaux"